

Soutien à l'Association WAYANGA - Convention

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'avenir de notre planète étant de plus en plus au cœur des préoccupations, de nombreuses actions en matière de développement durable et de protection de l'environnement sont menées au niveau local, national ainsi que dans le monde entier.

L'attention des scientifiques se porte notamment sur les dérèglements climatiques et les problématiques liées au réchauffement de la planète et de nombreuses études ont notamment été réalisées sur le plus grand régulateur de la planète : la forêt amazonienne.

L'amazone représente environ deux tiers des surfaces de forêts tropicales du globe. Sa destruction contribue à l'augmentation du CO2 dans l'air qui engendre un effet de serre, accélère le réchauffement climatique et augmente les dérèglements climatiques (modification des cycles des saisons, élévation du niveau des océans, amplification des inondations, des vents violents et de la désertification).

L'association Wayanga soutient les peuples indigènes du Brésil dans leur lutte pour la défense de leurs droits, de leurs cultures et de leurs terres.

Son objectif principal est de donner les moyens aux populations indigènes de mettre en place elles-mêmes leur politique de défense contre les maux qui les touchent.

Les peuples autochtones pratiquent depuis toujours ce que nous appelons aujourd'hui le développement durable. Ils gèrent les ressources naturelles en respectant le cycle de reproduction des espèces. Force est de constater que la conservation de l'environnement est au cœur des cultures et des valeurs des peuples autochtones.

L'association WAYANGA a aussi pour mission de sensibiliser l'opinion publique et d'établir un réseau de soutien influent.

Ses actions sont notamment tournées autour du travail de l'ethnologue Emilie BARRUCAND.

Ethnologue engagée, Émilie Barrucand est présidente et fondatrice de l'Association WAYANGA ; elle travaille depuis plus de cinq ans auprès de différentes associations autochtones locales, chez les Indiens Mebêngôkre (Kayapo), Pareci, Irantxe, Bororo, Juruna et a rencontré de nombreux leaders indigènes, dont le médiatique chef Ropni Metyktire (Raoni), qui l'a adoptée.

La Ville de Besançon s'est montrée intéressée par les travaux entrepris par cette association qui rejoignent largement la politique de développement durable qu'elle met en œuvre depuis plusieurs années (Agenda 21, Besançon 2020...).

Différents contacts avec l'association ont permis d'envisager un partenariat financier en contrepartie duquel cette dernière pourra notamment proposer des actions de sensibilisation et de présentation de son activité auprès des Bisontins.

Par ailleurs, la société ING Real Estate Development France s'est également montrée intéressée pour faire partie de ce partenariat et apporter son soutien à l'association.

Une convention tripartite viendra préciser les modalités de ce partenariat dont la durée pourrait être fixée à 3 ans compte tenu de la nécessité de pérenniser au maximum les actions engagées par l'association.

Au vu des actions qu'elle développe dans le cadre de ses activités et des démarches qu'elle propose de mettre en œuvre en direction de la population bisontine, l'association percevra une subvention annuelle de 50 000 € pendant 3 ans (2007, 2008 et 2009) se répartissant comme suit :

- 18 000 € annuels en provenance d'ING Real Estate Development France,
- 32 000 € annuels en provenance de la Ville de Besançon sous réserve de l'inscription des crédits au budget et de leur vote par le conseil municipal.

En outre, afin de permettre à l'association de disposer de moyens matériels plus performants, la Ville lui versera à une subvention d'équipement de 2 200 € destiné à l'acquisition de matériel radiophonique et photographique nécessaire à ses activités.

En contrepartie de ces aides, l'association conduira des actions de sensibilisation en direction de la population bisontine auprès de tout public notamment scolaire et selon des formes à définir (conférences, expositions, débats...). Elle fera par ailleurs état chaque fois que possible, du partenariat financier avec la Ville et ING Real Estate Development France.

Des avenants pourront si nécessaire, préciser les modalités de ses interventions auprès des Bisontins.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le principe et les modalités de ce partenariat,
- accepter le principe du versement d'une subvention annuelle de 32 000 € pendant 3 ans (2007, 2008 et 2009) sous réserve de l'inscription des crédits aux budgets,
- verser pour l'année 2007 une subvention de fonctionnement de 32 000 € à l'Association WAYANGA .

En cas d'accord, la somme de 32 00 € sera prélevée au chapitre 65.830/6574 CS 30015 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du compte de dépenses imprévues de fonctionnement inscrit au chapitre 022.01/022 CS 20200 du budget primitif 2007.

- verser à la signature de la convention une subvention d'équipement de 2 200 € à l'Association Wayanga.

En cas d'accord, la somme de 2 200 € sera prélevée au chapitre 204.830/2042 CS 30015 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du compte de dépenses imprévues d'investissement inscrit au chapitre 020.01/020 CS 20200 du budget primitif 2007.

- autoriser la signature de la convention tripartite à conclure entre l'association, la Ville et ING Real Estate Development France,

- autoriser le cas échéant, la signature des avenants qui viendront préciser les modalités des interventions de l'association en direction des Bisontins.

«M. Michel JOSSE : Pourquoi cette subvention à WAYANGA et pourquoi pas une autre ? Cette convention m'interpelle. Pourquoi du jour au lendemain un tel soutien à cette association que la majorité d'élus à Besançon ne connaissent pas et en concertation avec une banque de placements qui sponsorise le grand prix de formule 1 et qui se montre intéressée à ce projet ? Que bon lui semble ! ING aurait pu

intervenir seule sans obtenir le concours de la Ville. Il y a quelque chose qui m'échappera toujours et que je comprendrai peut-être plus tard, 18 000 € pour ING et 32 000 € pour la Ville, pourquoi pas l'inverse ? Nous pensons que la Ville de Besançon apporte déjà son soutien à de nombreux pays en voie de développement et plus particulièrement dernièrement en Palestine. Il est regrettable de s'engager pour 96 000 € sur 3 ans, plus 2 100 € pour du matériel alors que nous pourrions attendre une année pour faire le bilan et reconduire la subvention s'il y a lieu. Cette association devrait normalement conduire des actions de sensibilisation auprès des Bisontins qu'il faudra encore financer. Tout à fait d'accord pour des actions de sensibilisation dans le cadre de la politique de la ville pour le développement durable au vu de l'Agenda 21 et Besançon 2020 mais pour des actions qui pourraient être conduites sur place avec l'ADEME ou toute autre association de ce genre et qui seraient certainement plus efficaces et actives. En conséquence le groupe UDF-Société Civile votera contre cette subvention.

M. LE MAIRE : D'accord, je vais vous répondre.

M. Jean ROSSELOT : Je me suis quand même interrogé. Bien entendu on partage tous des valeurs de solidarité, d'entraide nationale et internationale mais l'intérêt local était beaucoup plus criant parce que là ça me paraît à la fois très éloigné et assez général quand même. Je suis un peu de l'avis de Michel JOSSE, je m'interroge.

M. LE MAIRE : Mais tu peux t'interroger, je vais essayer de te convaincre. D'abord ce n'est pas ING qui a demandé à la Ville, c'est la Ville qui lui a demandé ce qui est un peu différent. WAYANGA est une association, c'est entre autres une jeune ethnologue qui vit dans la forêt amazonienne avec les Indiens Papayos...

M. Jean ROSSELOT : Si c'était dans la forêt de Chailluz, ça irait...

M. LE MAIRE : Ce n'est pas bon ! Simplement pour répondre à Michel JOSSE et essayer de le faire changer sur son vote, justement ce qui est prévu c'est qu'il y ait des opérations sur place avec cette jeune femme partie seule dans la jungle amazonienne pour sauver les indiens qui est en train de devenir une icône, qui sera certainement le Nicolas HULOT des dix années à venir. Il y aura un travail avec nos écoles, dans les quartiers sur ces actions. C'est un porte drapeau pour montrer notre engagement en matière de développement durable et de lutte contre la déforestation. C'est une action totalement symbolique et effectivement si une banque ING vient nous aider, c'est parce que nous l'avons sollicitée. Nous recherchons aussi d'autres sponsors pour les autres années. Vous pouvez acheter le bouquin WAYANGA en librairie, vous verrez ce qui est fait. On en a parlé avec Benoît CYPRIANI, avec Éric ALAUZET, ça va être quelque chose de fantastique pour valoriser encore toutes les actions de l'Agenda 21 qu'on fait ici quand elle viendra à Besançon. Vous avez raison de vous poser des questions. On aurait peut-être dû en parler plus longuement, mais je pense que c'est vraiment quelque chose de très très bien, ce qu'elle fait dans la jungle amazonienne mérite plutôt le respect. Quand on boit de l'eau dans les feuilles de banane, qu'on chasse les termites pour se nourrir, ce n'est pas vraiment quelque chose de très sympathique.

Mlle Émilie BARRUCAND viendra certainement avant la fin de l'année ici, fera des conférences et mènera des actions de sensibilisation dans nos écoles. France Télécom au niveau national est en train de l'aider ainsi que Yves Rocher et d'autres grands groupes et il est prévu des téléconférences entre nos écoles et la jungle amazonienne pour effectivement faire comprendre aux enfants les enjeux du développement durable. Donc ce n'est pas vraiment une opération «bidon», c'est quelque chose de très costaud. Vous pourrez d'ailleurs regarder l'émission Envoyé Spécial qu'elle réalise actuellement en Amazonie et qui sera diffusée en septembre ou octobre pour mesurer l'impact de ce qu'elle fait dans le monde entier.

M. Michel JOSSE : Monsieur le Maire, je ne suis pas tout à fait convaincu. Nous nous abstenons donc mais la prochaine fois prévenez-nous, donnez de la documentation...

M. LE MAIRE : Je vous en donne acte mais cela s'est fait vite parce que cette demoiselle est repartie dans la jungle amazonienne où elle est actuellement».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : M. JOSSE et Mme COMTE-DELEUZE), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 juillet 2007.